

Zoom sur UCKANGE

Le magazine de votre commune

n°57



Mars 2025



Dans cette édition :

L'extension du Creuset - - Page 4

Réaménagement de la place du vieux Cimetière - Page 5

L'USAG Uckange monte en régional 1 - Page 30

Le mot du Maire



Sommaire

page 03

Rétrospective année 2024

pages 04-09

Cadre de Vie

pages 10- 15

Vie Municipale

pages 16-17

Vie Associative

pages 18-22

Vie Sociale

pages 23-27

Culture

pages 28-33

Jeunesse et

Sport

pages 34

État-Civil/

Sécurité

pages 35

Tribune

Politique



p 4



p 6



p 16-17

Retrouvez toutes les infos sur :
mairie-uckange.fr



[communeuckange](https://www.facebook.com/communeuckange)

Nous sommes encore aujourd'hui dans la magie d'une nouvelle année qui nous donne un instant d'apaisement, de sincérité et d'espérance.

Moment où l'on prend conscience que nous appartenons à une même communauté de solidarité et de destin.

Moment où le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans cette nouvelle année, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future, le début d'un nouvel optimisme.

OUI aujourd'hui Uckange va beaucoup mieux. Je ne referai pas l'histoire car on va oublier le passé mais je veux une fois encore remercier tous ceux qui ont participé à cet apaisement et à cette transformation.

Oui aujourd'hui Uckange est redevenu une ville attractive où on vit bien. Pour preuve, les chiffres parus quelques jours dans la presse locale qui nous place en 3ème position, dans la vallée, quant à l'augmentation de la population. Nous avons dépassé les 7000 habitants et ce n'est pas fini. De nombreuses opérations immobilières sont en cours ou vont débuter.

Près de 300 lots seront livrés dans les deux ans à venir. L'objectif des 8000 habitants que je vous avais prédit il y a quelques temps sera atteint.

Nous accompagnons cette mutation par des aménagements urbains afin d'améliorer certains espaces, de les rendre plus conviviaux, plus chaleureux, plus fonctionnels, tels le Square Jean Moulin, la place Jean Jaures, la place du Vieux Cimetière et demain la place de la République et la place du Marché.

Je pense que chacun a fait du bon travail. Je pense que nous n'avons pas à rougir de notre situation. L'expérience et l'histoire nous ont appris combien la force collective d'une société dépend en grande partie de nos engagements et de nos énergies individuelles.

Jour après jour, nos projets se dessinent, se mettent en place sur le terrain. Nos engagements se concrétisent, que ce soit envers les familles et leurs enfants ou en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité, de la solidarité, du développement communal.

Tous ceux, déterminés comme nous, à rendre notre Ville plus rayonnante, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement sont invités à nous rejoindre.

A vous toutes et tous, à toute la population d'Uckange je souhaite que cette année nouvelle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, les conditions d'un plein épanouissement personnel et préserve votre santé.

Gérard Leonardi,
Maire d'Uckange

Zoom sur Uckange - N°57 - Février 2025

Directeur de la publication : Gérard Leonardi

Conception, rédaction, mise en page :

Service communication

Crédit photos : Service

communication - Jean-Claude Klaine -

FenschValléeActualités

Impression : Imprimerie L'huilier

Mairie d'Uckange

1, place Lucien Waldung 57270 Uckange

03.82.86.36.36 - com@uckange.fr

Janvier



Projet DEMOS - remise des instruments

Février



Salon du Livre

Mars



Initiation judo pour les scolaires

Juin



Victoire de l'USAG à la coupe de Moselle
des équipes réserves

Mai



Inauguration de l'extension Ferry

Avril



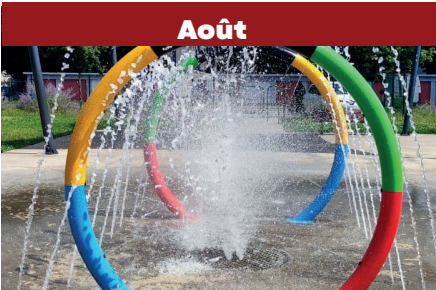
40 ans de l'AUPAP

Juillet



Visite du Préfet

Août



Fontaine aux couleurs
Olympiques

Septembre



Médailles et départ en retraites du
personnel communal

Décembre



Opéra Cendrillon Micro Folie

Novembre



l'Atelier Vitalité

Octobre



Roses de la solidarité

2025

Extension du centre socio-culturel « Le creuset » - un espace d'accueil supplémentaire consacré à la jeunesse

Afin de répondre à une demande croissante et d'offrir des conditions d'accueil optimales, le Centre socio-culturel «Le Creuset» bénéficie désormais d'une extension de 137 m². Ce projet d'agrandissement vise à améliorer l'accueil de la jeunesse d'Uckange, en offrant des espaces supplémentaires pour diverses activités. Ces nouveaux aménagements permettront d'adapter les infrastructures aux besoins actuels et futurs des jeunes, garantissant ainsi un cadre agréable et sécurisé pour leur développement personnel et social.

Grâce à cette extension, le Centre pourra continuer à jouer son rôle clé dans la vie locale, en proposant des activités enrichissantes et en renforçant son engagement auprès des jeunes Uckangeois.

Subventions :

État DPV : 100 045 €
Région Grand Est : 50 022 €
CAF de la Moselle : 247 612 €
Ville d'Uckange : 193 116 €

Montant des travaux : 590 795 €



Aménagement de la place du vieux cimetière - une meilleure mobilité sur un axe majeur de la commune

La requalification de la place du Vieux Cimetière, située à l'intersection de la Rue de Budange, de la rue des Alliés et de la rue du Temple, a transformé ce carrefour stratégique, offrant désormais un meilleur accès aux équipements publics tels que la Médiathèque et la Poste. Le rond-point, auparavant peu lisible et principalement dédié aux véhicules, a laissé place à un aménagement plus équilibré



Les travaux ont permis de redéfinir l'espace, en réduisant la place accordée aux voitures et en créant davantage de trottoirs pour les piétons. Le rond-point a été remplacé par un carrefour, facilitant la circulation.

Ce projet a non seulement amélioré la sécurité et la fonctionnalité de l'espace public, mais aussi renforcé l'identité de ce lieu central de la commune, créant

ainsi un environnement plus agréable et adapté aux besoins de tous les usagers.



Subventions :

État DPV : 32 354,38 €
Conseil Départemental : 85 000 €
CAVF : 120 879,27 €
Ville d'Uckange : 120 879,27 €

Montant des travaux : 359 112 € HT



Naissance de plusieurs projets de logements collectifs

Place de la République : projet de 37 logements

dont 22 F2, 13 F3 et 2 F4



Rue Olympe de Gouges : 15 logements prévus

dont 4 F2 et 11 F3



Avenue des Tilleuls : construction de 17 logements

dont 6 F2, 10 F3 et 1 F4



Rue de thionville : 27 logements prévus

dont 11 F2, 14 F3 et 2 F4



Les projets 2025

réaménagement place de la république

La commune prévoit la requalification urbaine de la place de la République en 2025, pour améliorer son aménagement et son aspect écologique. Actuellement, la place souffre de plusieurs problèmes :

manque d'identité

- ◇ organisation des circulations peu cohérente
- ◇ absence de végétation
- ◇ priorité accordée aux véhicules au détriment des piétons.

Le projet vise à reconquérir cet espace en favorisant les mobilités douces, en améliorant l'esthétique et en créant un espace de nature en ville. Il inclut la désimperméabilisation des sols, l'infiltration des eaux pluviales et la réduction des îlots de chaleur, tout en intégrant des équipements modernes comme des bornes de recharge pour véhicules électriques.



**Le montant des travaux est
de 577 950 € HT**

Mise en conformité des vestiaires du stade

Le stade municipal d'Uckange est un lieu clé au cœur de la vie de la commune. Utilisé quotidiennement pour des entraînements et des matchs, il sert aussi d'infrastructure pour le collège Jean Moulin, les écoles et diverses manifestations sportives.

Cependant, les installations actuelles du stade, classées T4, ne sont pas adaptées pour soutenir l'équipe première montée récemment en R1. La commune s'est donc engagée à réaliser des travaux pour améliorer les infrastructures et permettre un classement en T3, condition obligatoire pour la montée en division.

Les travaux nécessaires incluent :

- ◇ l'agrandissement des vestiaires
- ◇ des aménagements intérieurs
- ◇ l'occultation de la main courante autour du terrain



**Le montant des travaux est
estimé à 205 706,96 € HT**

Étude de définition d'un nouveau Pôle d'Echange Multimodal en gare d'Uckange

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, en partenariat avec la ville d'Uckange et la Région Grand Est, a lancé fin 2024 une étude visant à restructurer le pôle d'échange multimodal de la gare d'Uckange et à permettre une amélioration des conditions de rabattement pour tous les modes : piétons, vélos, voitures, bus.

L'étude a été confiée au cabinet Ingérop département Ville et Territoires, spécialisé dans les missions liées aux mobilités et à l'aménagement de pôles d'échanges.

Il s'agit de s'intégrer dans les réflexions en cours sur le secteur (U4, Europort...), d'anticiper l'évolution de la fréquentation, de redéfinir la capacité et les conditions de stationnement, et de limiter les conflits d'usages dans le centre-ville à proximité.

Après une première phase de diagnostic comprenant notamment une enquête stationnement, il s'agira de définir des orientations qui guideront l'élaboration du projet d'aménagement d'ici l'été.

Chiffres clés

- La gare d'Uckange est la 5ème gare de Moselle en termes de fréquentation avec près de 750 000 voyageurs en 2023.
- D'après une enquête réalisée la même année, 98% des usagers viennent en voiture à la gare.
- Environ 75% des usagers se rendent à Luxembourg-Ville, 7% à Metz et 4% à Nancy.

Démarche concertée

Afin d'identifier au mieux les problématiques des habitants et des usagers tout en prenant en compte les différentes attentes, la ville et l'agglomération ont souhaité co-construire le projet.

Un premier atelier participatif ouvert au public s'est ainsi tenu en Mairie le 16 janvier. Une nouvelle réunion sera organisée dans la suite de la démarche.

En parallèle, des échanges ont été menés avec les principaux acteurs du territoire et de la mobilité : la Région Grand Est, le Département, la SNCF, TEMO, le Pôle métropolitain frontalier du Nord Lorrain, des représentants de commerçants, etc.

Urbanisme - Une nouvelle réglementation pour les dépôts de demande

Le 1er janvier 2025 marque l'entrée en vigueur d'un décret visant à simplifier et modifier plusieurs dispositions du régime des autorisations d'urbanisme. Ce texte introduit des changements importants pour les démarches liées aux permis de construire, permis d'aménager et autres autorisations nécessaires aux projets urbains.

Le décret impose désormais aux personnes morales de transmettre leurs demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique dans les communes de plus de 3 500 habitants. Cette mesure vise à moderniser les procédures et à favoriser la dématérialisation des démarches administratives, facilitant ainsi leur traitement et suivi.

Quand ces nouvelles dispositions s'appliqueront-elles ?

L'article 1er du décret, qui concerne la transmission électronique des demandes, est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2025 pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à cette date.

Ce décret marque un pas vers une gestion urbaine plus moderne et plus souple, répondant ainsi aux enjeux contemporains d'urbanisation et de simplification administrative.

Pour Rappel

Tous les travaux concernant :

- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager

Doivent être déclaré auprès du service urbanisme ou via la plateforme Géopermis (geopermis.fr)

Pour tous renseignements concernant vos déclarations d'urbanisme, prendre l'attache auprès du service par téléphone au : 03 82 86 36 36.

Aux jours et horaires suivants uniquement sur RDV :

- Lundi : 13h45 - 17h00
- Mardi : 8h30 - 11h30
- Mercredi : 13h45-17h00
- jeudi: 8h30 - 11h30

Quels sont les délais d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ?

	Délai habituel	Délai limite si périmètre ABP*	Délai si ERP**
Permis de construire pour une maison individuelle ou ses annexes	2 mois	3 mois	
Permis de construire	3 mois	4 mois	5 mois
Déclaration préalable	1 mois	2 mois	
Permis de démolir	3 mois		
Certificat d'urbanisme informatif	1 mois		
Certificat d'urbanisme opérationnel	2 mois		

* Art. 40 de la loi n° 2000-1208 du 6 août 2000 relative aux libertés de territoire.
** Règlement technique de l'ABP.

Les délais d'instruction indiqués sont ceux du traitement du dossier par le service instructeur de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Ils pourront être majorés en cas de consultation de services extérieurs. Vous en serez alors informés par courrier ou par courriel.

Les délais courent dès le moment où le dossier est déposé en mairie ou par voie électronique et qui est complet (la complétude est vérifiée par l'instructeur). En cas de dossier incomplet, vous disposez de 3 mois à compter de la réception du courrier ou du mail vous informant que des pièces complémentaires sont à fournir. L'instruction reprendra dès que le dossier sera complet.

Qui pour vous renseigner ?

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Direction des autorisations d'urbanisme
10 rue de Wendes 57100 VAL DE FENSCH
03 82 86 65 75
urbanisme@aglo-valdefensch.fr
Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
www.aglo-valdefensch.fr

dépôt et suivi en ligne de vos autorisations d'urbanisme

Géopermis
geopermis.fr

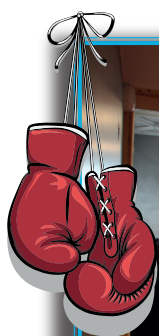
VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Inauguration de l'extension du gymnase Ferry - Un complexe sportif accessible à tous



L'extension du Gymnase Ferry a été inaugurée officiellement samedi 4 mai 2024 en présence du Maire Gérard LEONARDI, de Véronique SCHMITT, Conseillère Régionale, Laurent JACOBELLI, Député de la 8ème Circonscription de Moselle, Alexandra REBSTOCK-PINNA, Maire de Nilvange et Conseillère départementale, Antoine SOLIMINE, président de l'APEI de Moselle, Elies DERROUCHE, fondateur de l'association «Handicapable», des élus de la commune et de nombreux représentants d'associations.

Ce projet d'extension s'est inscrit dans un projet global de réhabilitation des équipements communaux accueillant du public, mené par la Commune d'Uckange depuis plusieurs années.



Pour mémoire, l'association Handicapable Uckange a pour objet de favoriser l'inclusion et de sensibiliser au handicap, notamment grâce à la boxe thaï, en ouvrant ses cours tant aux personnes valides qu'aux personnes à mobilité réduite. Cette sensibilisation au monde du handicap par le biais d'une pratique sportive est unique dans la commune.

Ce nouvel espace a été équipé d'un ring de boxe thaï et d'un octogone permettant le développement de nouvelles pratiques, pour un meilleur confort des adhérents.

Le montant des travaux comprenant la construction, l'équipement sportif, le mobilier, la maîtrise d'œuvre, etc. s'est élevé à 300 000 € HT.



Inauguration du Centre d'animation Projet (CAP) - Un nouvel espace pour la jeunesse

Le CAP a été inauguré vendredi 24 mai 2024, en présence du Maire Gérard LEONARDI, de Laurent JACOBELLI, député de la Moselle, Pascal DALHEM, président de la CAF Moselle, Catherine BAILLOT, conseillère régionale, Stéphanie LOUIS, secrétaire générale de la sous-préfecture de Thionville, Gabrielle DAL MOLIN, présidente du conseil d'administration du Creuset, des élus, de nombreuses personnalités, des forces vives de la commune, des membres du Creuset dont de nombreux jeunes Uckangeois.

Ce centre d'animation, aménagé au cœur de la ville (1, avenue des Tilleuls), se trouve à proximité directe du collège, du centre social « le Creuset », du club de prévention CMSEA et en contact immédiat avec le square de l'Horloge. Il s'inscrit en complémentarité des équipements uckangeois dédiés à la jeunesse, permettant de créer une synergie entre les différents acteurs.

La mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que la gestion de l'équipement sont confiées au Creuset afin d'inscrire l'action dans une politique éducative locale, cohérente, élargie, adaptée aux besoins de chacun. Cet espace de 215m² est dédié à la jeunesse uckangeoise.



Inauguration de l'extension du centre socio-culturel le Creuset - Plus d'espace pour la Jeunesse uckangeoise

L'inauguration de l'extension du Csc le Creuset a eu lieu mercredi 4 septembre 2024, en présence du Maire Gérard LEONARDI, Pascal DALHEM, président de la CAF Moselle, Stéphanie KIS, conseillère régionale, Philippe DESCHAMPS, sous-préfet de Thionville, Gabrielle DAL MOLIN, présidente du conseil d'administration du Creuset, des élus, de nombreuses personnalités, des forces vives de la commune et des membres du Creuset.

Le Centre socio-culturel «Le Creuset», présent dans notre commune depuis 60 ans, est un acteur essentiel du tissu social local. Il propose une large gamme de services et d'activités destinés à tous les publics, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale et à répondre aux besoins de la communauté. Que ce soit dans le cadre des activités périscolaires ou extrascolaires, le Creuset est un lieu de rencontre et d'épanouissement pour de nombreux habitants, et particulièrement pour les jeunes.



Commémoration de la Victoire - 8 mai 2024



Commémoration de l'armistice - 11 novembre 2024



Signature de la convention de rappel à l'ordre lors du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Mardi 3 décembre, Gérard LEONARDI Maire d'Uckange a officialisé la signature d'une convention de mise en œuvre de la procédure du rappel à l'ordre avec Monsieur Brice PARTOUCHE, Procureur de la République de Thionville.

Le rappel à l'ordre, c'est quoi ?

C'est une injonction verbale adressée par le maire, dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance. Il permet et a pour objectif de mettre un terme à des faits qui, s'ils ne constituent pas des crimes ou des délits, peuvent engendrer un sentiment d'insécurité pour les habitants de la commune.



C'est une mesure qui peut s'apparenter au rappel à la loi que le juge peut faire à l'égard d'un auteur d'infraction. Le maire qui est notamment officier de police judiciaire a le pouvoir de convoquer un contrevenant à la mairie pour lui faire un rappel à l'ordre.

C'est aussi un outil destiné à apporter une réponse rapide et souple qui s'applique, aux auteurs mineurs et majeurs de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre à la sûreté, la sécurité ou la salubrité publiques, commis sur le territoire de la ville d'Uckange.

Ces faits peuvent notamment concerner :

la présence constatée de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, les incivilités commises par des personnes majeurs ou mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, les attroupements bruyants, les comportements agressifs, injurieux, outrageants, les atteintes légères à la propriété publique, les stationnements gênants dans des lieux de passage, les conflits de voisinage, les bruits ou tapages, les contraventions aux arrêtés municipaux, etc.

Le maire explique : «Il ne s'agit pas d'un dispositif permettant de régler tous les problèmes du jour au lendemain, mais plutôt d'un outil supplémentaire encadré qui pourra calmer et apaiser certaines situations.»

Les auteurs, majeurs ou mineurs, seront convoqués directement à un entretien en Mairie (avec les titulaires de l'autorité parentale s'il s'agit d'un mineur) en présence du Maire et d'un représentant des Forces de l'ordre. Chaque infraction fera l'objet d'une inscription au Tribunal judiciaire de Thionville.



Le personnel communal à l'honneur

Médaille et départ en retraite du personnel - 2024

Le personnel communal s'est retrouvé jeudi 19 septembre au centre socioculturel « Le Diapason » pour la cérémonie de remise de médaille d'honneur communale et de départ en retraite.

La commune souhaite de sincères félicitations à :

Médaille d'Or - **Alain KASTENDEUCH**

Médaille d'Or - **Florence MORMOL**



Nous souhaitons également une bonne retraite à :

- ◇ Armand **CONTI**
- ◇ Mokrane **CHEBBAH**
- ◇ Boubakar **OULSAAD**
- ◇ Patricia **HARAUX**
- ◇ Josianne **THEATE**
- ◇ Mireille **LEDRIK**
- ◇ Hubert **LEDRIK**



Voeux du Maires au personnel communal - 2025



Le personnel communal s'est retrouvé mercredi 8 janvier 2025 au centre socioculturel « Le Diapason » pour la cérémonie des vœux du maire au personnel. Après un discours du maire, Gérard LEONARDI, a mis à l'honneur les médailles d'honneur et les départs en retraites.

La commune souhaite de sincères félicitations à :

Médaille de Vermeil - Sylvie **MEDVES**

Médaille d'Or - Aline **KIEFER**

Et nous souhaitons également une bonne retraite à :

Nicole **EISENHAEUER**

Sabatino **PALUMBO**

Murielle **TOSCANO**



L'AUPAP fête ses 40 ans !



Lors de cette rencontre, un moment symbolique a eu lieu avec le passage de flambeau. Après 30 années de présidence, Paul Sever a annoncé sa décision de prendre sa retraite. C'est Patricia Aubin qui lui succédera à la tête de l'association. Félicitations à elle !

L'après-midi s'est conclu dans une ambiance conviviale, avec un gâteau d'anniversaire et un verre de l'amitié, en l'honneur de cet événement marquant pour l'association.

Le jeudi 25 avril 2024, les adhérents de l'AUPAP (Amicale Uckangeoise des Préretraités et Anciens Préretraités) se sont rassemblés au Gymnase de la Petite Fontaine pour leur assemblée générale annuelle. Cet événement a également marqué les 40 ans d'existence de l'association, qui compte aujourd'hui 4 933 membres. L'assemblée a été honorée de la présence du maire Gérard Léonardi, de nombreux élus locaux et d'un large public venu célébrer cet anniversaire.



La semaine des jeux : jouer sans écran c'est possible !

Du 3 au 7 juin 2024, tous les lieux d'accueil de l'enfance et de la jeunesse d'Uckange ont accueilli les jeunes de la ville pour une immersion dans les jeux d'antan. Cordes, marelles, jeux en bois, élastiques, balles... autant d'activités qui ont permis aux enfants de redécouvrir les plaisirs simples du passé. Le Square du Creuset a également été le théâtre de festivités, avec un espace jeux et un bar à sirops, tandis qu'un stand d'information sur l'usage raisonné des écrans a été mis à disposition. Une semaine à la fois ludique et éducative !



Tous ensemble contre les violences !

Les réseaux de lutte contre les violences intrafamiliales du Nord mosellan, réunissant les villes d'Uckange, Fameck et Thionville, ont organisé le mercredi 29 mai 2024, à 14h, la deuxième édition de la Marche contre les violences dans le Bois de Saint-Hubert de Fameck. Cette année, plus de 160 personnes ont répondu présent à l'appel pour cette marche de 3 km, ponctuée de moments d'échanges enrichissants entre participants et intervenants.



À l'issue de la marche et d'une séance d'étirements, les marcheurs ont pu déguster une collation offerte, suivie de divers ateliers tels que le violentomètre, un café-débat, et bien d'autres. Parmi ces ateliers, l'auteure Lise Cuttita a partagé son témoignage à travers son livre «Je ne suis pas un morceau de viande», apportant une dimension personnelle et poignante à cet après-midi de sensibilisation.



La journée s'est conclue par un concert de l'artiste vosgienne Clara Viola, organisé en partenariat avec le Gueulard Plus, offrant un moment de convivialité et de réflexion sur les violences.

Si vous êtes témoin ou victime de violences, n'hésitez pas à contacter le **3919**. Ensemble, combattons les violences !



Noces de Diamant des époux Romero

Teresa et Rafael Romero ont célébré leurs 60 ans de mariage en mairie d'Uckange, entourés de leurs proches et des élus locaux.

Mariés en 1964 en Espagne, pendant la période franquiste, ils ont quitté l'Andalousie pour venir travailler en France. Rafael a travaillé à Sacilor Gandrange puis comme conducteur de train, tandis que Teresa a élevé leurs enfants et a été agent d'entretien.

Le couple, installé à Uckange depuis 1975, a eu trois enfants et aujourd'hui, quatre petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Égayant leur retraite, ils continuent de vivre heureux et leur famille leur souhaite encore de nombreuses années de bonheur.



Noces d'Or des époux Roullier

M. et Mme Roullier ont célébré leurs 50 ans de mariage à la mairie d'Uckange, entourés de leurs proches et des élus locaux.

Gérard Leonardi, le maire, a rappelé leur histoire, soulignant que Jean-Michel et Évelyne, rencontrés en 1973 au dancing «le Calypso », se sont mariés le 18 octobre 1974 à Guénange, suivis d'une cérémonie religieuse à Loches.

Résidant à la Cité des Roses, ils partagent une passion pour la famille, les voyages, les croisières, la lecture et le jardinage. Après avoir reçu les traditionnels cadeaux, le maire les a félicités et leur a donné rendez-vous dans dix ans pour une nouvelle célébration.

Le CCAS modifie ses horaires d'ouvertures

Depuis le 1^{er} octobre 2024, le CCAS d'Uckange a modifié ses horaires d'ouverture au public. L'accueil du public se fait désormais :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30
- Mardi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30



Le bus Connect'vous est passé par Uckange !



À l'initiative de Pedagome, organisme de formation messin, nous avons accueilli le bus "Connect et Vous" au Stade municipal d'Uckange du jeudi 12 au samedi 21 décembre, de 13h30 à 17h.

Ce dispositif avait pour but d'offrir à tous, une occasion d'approvoiser les outils informatiques ,plus particulièrement l'Ordinateur.

les formations, en demi-journée se sont déroulées en deux sessions :

Une première session de 13h30 à 15h, dédiée à l'initiation à l'informatique pour les seniors de plus de 55 ans.

Une seconde session de 15h30 à 17h, était dédiée au retour à la vie active pour toutes les personnes de plus de 18 ans.

Ces ateliers sont organisés en partenariat avec la Région Grand-Est, Malakoff Humanis et SFR.



Atelier vitalité - découvrir les clés d'une bonne santé

Le CCAS d'Uckange en lien avec l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires de la Lorraine (ASEPT Lorraine) propose, depuis le 4 novembre à la résidence les Tournesols, des ateliers vitalités à l'intention des seniors.

Animé par Marie-Claire URBANSKI, ces ateliers, d'une durée de 2h30 visent à acquérir toutes les bonnes pratiques pour bien vieillir dans leur tête et leurs corps.

Au programme : des exercices physiques ludiques et accessibles à tous les seniors, de la gymnastique faciale pour maintenir une image positive de soi.

Un programme financé par la CARSAT Alsace Moselle, la MSA Lorraine, le Régime local et la Camieg.



Du côté de nos aînés...

Repas de printemps

La Municipalité et le CCAS ont organisé le traditionnel repas des anciens le dimanche 19 mai au Diapason d'Uckange. Après le discours d'accueil du Maire, Gérard LEONARDI, et des élus, les convives ont été invités à un apéritif avant de déguster de succulentes lasagnes, concoctées par les équipes de M. Di Vincenzo.

L'après-midi s'est poursuivi en musique et en danse grâce à l'animation assurée par Eric GEROLD, pour le plus grand plaisir des anciens.



Repas de Noël

Dimanche 8 décembre 2024, 235 personnes âgées de plus de 65 ans, invitées par la municipalité d'Uckange et le CCAS, se sont attablées, au centre socioculturel "Le Diapason" pour le traditionnel repas de Noël. Les convives ont été accueillis par le Maire Gérard Leonardi, Sylvia Waldung et Josyane Schweitzer, adjointes au maire.

La municipalité a offert des cadeaux de circonstance aux deux doyens Philippe ABRIAL et Rosa NORTH ainsi qu'à la gagnante de la tombola, Dahbia OULD HAMED.

Lors de l'événement, la nouvelle responsable du CCAS, Teresa DALLA FAVERA, a été présentée. Des remerciements ont également été adressés à son équipe (Nathalie CHAUMONT et Imma SIERRA) pour leur précieuse contribution à la vie des séniors. Cette année, le CCAS a distribué 855 colis aux séniors.



Retour en images sur la tournée de Saint-Nicolas

Au Diapason



à la Résidence « Les Tournesols »



Dans les écoles maternelles



Lancement du 35^e Salon International de l'Aquarelle



**Inauguration :
samedi 5 avril à 11h**

Début février, les membres du Comité d'Animation Uckangeois sous la houlette de Guy Maiset se sont activés autour de la préparation du traditionnel Salon International de l'Aquarelle d'Uckange, événement de renom, désormais devenu incontournable pour les aquarelistes en Français et étrangers.

Première étape, le jury s'est réuni pour juger les œuvres numérisées reçues et retenir celles susceptibles de participer au salon. Adam Papke lauréat du Grand Prix de la Ville édition 2024, est le président du jury de ce 35^e salon.

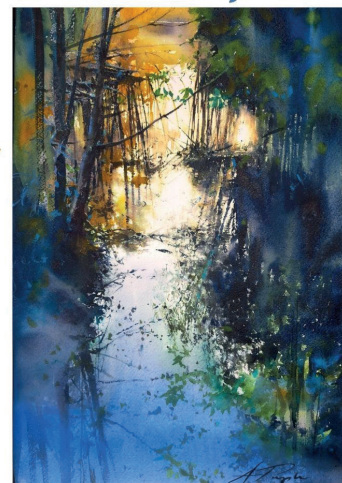
Ce dernier est composé de Pascaline Legrand, adjointe aux affaires culturelles, Brigitte Damour Hornberger, peintre, Jean-Robert Wahl, peintre, Éliane Arnould, peintre amatrice, Mme Yvette Paradeis, amatrice d'art et Anne-Marie Hym, représentante du Crédit Mutuel.

Le jury a établi une première sélection parmi les tableaux réalisés par les artistes peintres venant du **Grand Est et de plusieurs régions de France, mais également à l'international (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Chili, Pays-Bas, Moldavie).**

Uckange 57270 Moselle - France **35^e Salon International de l'Aquarelle**

Invités d'honneur :
M. Eugen GOREAN
M. Adam PAPKE : Président du jury

Stages proposés par :
Viktoria PRISCHEDKO
Jacques BLAVIER
Eugen GOREAN
Franck HERETÉ



Adam PAPKE "MARAIUS" Grand prix de la ville 2024

du 05 au 21 avril 2025

*Entrée libre tous les jours de 14h00 à 18h00
Centre Socioculturel "Le Diapason"
Rue des Jardins - 57270 Uckange*

Infos : 03/82/86/36/36 festivites@uckange.fr



Le Géant des
BEAUX-ARTS
Tout pour l'Artiste



VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Conception : service festivités Ville d'Uckange

Dates et horaires des stages

- Franck HERETÉ : 6 et 7 avril
- Eugen GOREAN : 6 avril de 10h à 16h30
- Jacques BLAVIER: 13 avril de 10h à 17h
- Viktoria PRISCHEDKO : 21 avril de 10h à 13h et de 14h à 17h

Renseignements : 03.82.86.36.36 festivites@uckange.fr

Chiffres clés

- 283 tableaux présentés
- 99 peintres

Retour sur les événements du Jardin des Traces

Fêtes des plantes - 11 et 12 Mai/ 14 et 15 septembre 2024



Journée Guinguette - 18 Août 2024



Halloween Party - 20 Octobre 2024



Le Jardin des Traces fait peau neuve

Le Jardin des Traces repart pour une nouvelle saison, du 1 avril au 1^{er} novembre 2025

Tarifs (hors animations)

- 4€ (+18 ans)
- 3€ (12-17 ans, les groupes de plus de 10 personnes, les étudiants et le billet des mines de NeufChef)
- 1€ (4 -11 ans)
- 2€ (billet du jour U4 ou pass annuel U4)
- 1€ (par enfant pour les centres aérés et sorties scolaires - Gratuit pour les accompagnants)
- Gratuit pour les enfant de moins de 4 ans, demandeur d'emploi, pass éducation et les personnes en situation de handicap.



Pass annuel NOMINATIF

Donne droit à un accès ILLIMITÉ
au site et aux animations

10€ (+ 18 ans)

8€ (12-17 ans)

5€ (4-11 ans)



Infos pratiques

Lundi (fermé)

Mardi, vendredi : 10h-18h30

Mercredi, jeudi, samedi, dimanche :
14h-18h30

Contact

03.82.86.55.96

jardindestraces@uckange.fr

 [Jardin des Traces](https://www.facebook.com/Jardin-des-Traces)
[jdtuckange.fr](https://www.jdtuckange.fr)

retour sur les événements

Micro-Folie



Une nouvelle collection !

La collection Grand Est témoigne d'abord la richesse du patrimoine, dans toute sa diversité, qu'il s'agisse du patrimoine muséal, écrit, bâti, voire immatériel. Pour cela, la DRAC Grand Est a associé un très grand nombre de partenaires culturels. Les musées ont été contactés bien sûr, mais également les bibliothèques et les services d'archives, ainsi que les structures du spectacle vivant.

Illustrant les particularités régionales, la Collection est imaginée de telle sorte qu'elle puisse parler à tous les habitants du Grand Est, des territoires ruraux de l'Aube à la Meuse, comme des grandes métropoles telles que Strasbourg, Nancy, Metz et Reims, à travers 10 thématiques.

Projection de «Cendrillon» par l'opéra National de Paris

Inspirée par le conte de Perrault, la Cendrillon de Jules Massenet s'en éloigne allègrement : point de citrouille ni de carrosse, encore moins de pantoufle à essayer. Mariame Clément aborde l'œuvre avec finesse.



Machine à produire des princesses, crinolines rose bonbon, salle de bal grandiose mais aussi liquette et baskets : la metteuse en scène joue avec les clichés et la Belle Époque – celle de la création de la partition –, lançant des clins d'œil à la Fée électricité et au cinéma de Méliès. Une façon de mieux réfléchir au mythe et aux conventions sociales... tout en gardant son âme d'enfant. Une soirée très appréciée des spectateurs.



Expositions à la Médiathèque d'Uckange en 2024

Du 14 au 31 mai :
Exposition photos Jean-Marc ROHMER
«Contes Médéviaux»



Le vernissage de l'exposition « Contes Médéviaux » de Jean-Marc Rohmer a eu lieu le mardi 14 mai à la Médiathèque Municipale d'Uckange, en présence de Madame Legrand, adjointe aux affaires culturelles.

Cette série de photographies et de graphismes invite le public à un voyage dans l'univers médiéval, évoquant à la fois des contes, des séries et des films d'époque.

Un travail original mêlant prises de vue réelles et montages créatifs, offrant ainsi une expérience photographique immersive.

Du 4 au 22 juin 2024 :
Exposition photos Michel GALY
«Une exposition qui a du chien(s)»

Mercredi 4 juin 2024 s'est déroulé, à la Médiathèque Municipale d'Uckange, le vernissage de l'exposition de Michel GALY « une exposition qui a du chien ».

40 représentants de la gent canine, dont un sur place, étaient au rendez-vous, capturés par Michel GALY lors de diverses rencontres.



à venir prochainement...

L'année 2025 s'annonce tout aussi riche en événements, avec notamment un mois de mai dédié à la culture japonaise et un mois de juin consacré à Notre-Dame de Paris. De nombreuses expositions et événements ponctuels, tels que la Semaine des Droits de la Femme et la Semaine des Migrants, viendront également rythmer cette année.

L'USAG UCKANGE monte en Régional 1!



L'USAG Uckange, après une saison exceptionnelle en Régional 2 où l'équipe n'a encaissé que deux défaites, fait cette année son entrée en Régional 1, un échelon supérieur. L'objectif principal du club est d'assurer le maintien tout en continuant à faire progresser le groupe. Le club, qui n'a pas connu ce niveau depuis 46 ans, mise sur la stabilité de son collectif et la formation de jeunes uckangeois, renforçant l'identité locale.

La ville tient à féliciter le club pour leur saison et leur souhaite un maintien en régional 1.



Victoire de l'équipe Réserve en coupe de Moselle des équipes Réserves

L'équipe Réserve de l'USAG Uckange a disputé, dimanche 23 juin 2024 au stade municipal, la finale de la coupe de Moselle des équipes Réserves face au CS Stiring.

L'USAG remporta le match 2-1, validant un très bon parcours de l'équipe réserve lors de cette compétition.

Une cérémonie de récompense a eu lieu au Diapason pour féliciter le club pour leur parcours et leur montée en Régional 1.



Athlétisme Championnat départemental

Le dimanche 9 février 2025, le stade municipal d'Uckange a accueilli le championnat départemental d'athlétisme, réunissant les jeunes athlètes des catégories CP, CE1, CM1 et CM2, qui se sont affrontés pour décrocher le titre départemental.

Dans ce contexte, le club d'athlétisme d'Uckange a ajouté une nouvelle médaille à son palmarès, grâce à la brillante performance d'Afsa, qui a obtenu la deuxième place dans sa catégorie. Une belle réussite pour cette jeune athlète et pour le club local.

En parallèle des compétitions officielles, des courses d'éveil et des épreuves familiales ont été proposées, offrant ainsi une belle occasion de découvrir et de transmettre la passion de l'athlétisme aux plus jeunes.



Inauguration de l'exposition Sport à l'école

Du 26 novembre au 21 décembre 2024, la médiathèque d'Uckange a accueilli une exposition réalisée par Sébastien Keib, coordonnateur sportif, sur le sport dans les écoles d'Uckange. Cette rétrospective présente l'évolution du sport dans la commune à travers 90 panneaux retraçant 18 ans d'archives.

L'exposition met en lumière les nombreuses actions menées en collaboration avec les écoles et le collège Jean-Moulin, telles que la Fête du sport, le Football à l'école, et les Olympiades.



Ticket sport 2025 : du 8 au 26 juillet

L'opération Tickets Sport revient en 2025 pour **les enfants de 5 à 12 ans**. Elle a pour but de faire découvrir les différentes disciplines sportives proposées dans la commune.

Au programme : foot, basket, pétanque, judo, karaté, vélo, tennis, athlétisme, twirling bâton, jeux de société, sortie Pokeyland, Walygator et grande kermesse de clôture.

Nouveauté 2025 !

Une surprise liant le ludique et le travail scolaire...



Inscriptions début juin : 60 € les 3 semaines - Places limitées.

Les familles seront averties par le biais des écoles d'Uckange pour un formulaire en ligne

Handicapable : double champion du monde WKF 2024 !



L'année 2024 a été marquante pour l'association Handicapables, avec de nombreuses victoires et événements marquants. L'association a remporté 15 victoires lors de 18 combats, dont 14 internationaux, et a décroché deux titres mondiaux en kickboxing lors du championnat WKF 2024. Aucune défaite n'a été enregistrée en amateurs, et les membres de l'association ont également remporté deux ceintures événementielles internationales.

L'association a renforcé ses partenariats en 2024, notamment avec le Black Belt Institut en Suisse et le BRICPOL, permettant à Elies Derrouiche et Morad Becheikh de se préparer pour la certification d'instructeur en mai 2025. Elle a aussi développé une section handiboxe, dirigée par Elies Derrouiche, Ali Berghit et Nawel Derrouiche, en partenariat avec l'établissement spécialisé Les Coquelicots à Yutz, où la pratique de ce sport sera intégrée en 2025.

En parallèle, l'association prévoit de nouvelles actions de collaboration en 2025, notamment avec les sapeurs-pompiers et la protection civile d'Uckange, ainsi que des projets événementiels et de compétitions sportives.

Le point culminant de l'année a été la participation de l'association au 60e championnat du monde WKF 2024 à Alicante, en Espagne, où 62 pays se sont affrontés, dont plus de 100 combats féminins. Lors de ce championnat, Alessio et Alessia ont décroché chacun une médaille d'or, respectivement en kickboxing low (-61 kg) et en plein contact (-65 kg). Les boxeurs étaient accompagnés de quatre membres du comité dans cette aventure internationale.



Une nouvelle ceinture noire au judo club

M. Mohammed NOUIRI, adjoint chargé des sports, s'est rendu au judo club d'Uckange afin de remettre à Thibaut LIENHERR, sa ceinture noire. Un moment spécial pour Thibaut, mais aussi pour son père, Roger Lienherr, professeur diplômé 4ème dan, qui peut être fier de la réussite de son fils.

La ceinture noire, symbole prestigieux dans le monde du judo, se gagne en réussissant plusieurs épreuves : un examen KATA, cinq combats consécutifs, et un total de 44 points obtenus lors d'un passage de grade ou d'une compétition officielle. Ces critères incluent des compétences techniques en judo, l'arbitrage et des performances en compétition.



Thibaut Lienherr, qui a débuté le judo dès son plus jeune âge, a suivi un parcours impressionnant. Après avoir intégré un sport-études et remporté de nombreuses récompenses lors de compétitions et tournois officiels, il a récemment décroché le titre de double champion Kyu en 2024 et 2025. Après une pause de près de 18 ans, Thibaut est revenu sur les tatamis il y a trois ans avec pour objectif de décrocher sa ceinture noire, qu'il a maintenant brillamment obtenue.

Programme 2025 des activités sportives des écoles de la Ville



Judo :

Séance de formation et de confrontation qualitative pour les classes de CE1 :
mardi 22, 29 avril avec une finale le mardi 20 mai au dojo.

Handball :

6 séances de formation par classe en mars : mardi 11, jeudi 13, mardi 18, jeudi 20, mardi 25 et jeudi 27 et une finale interécoles le 1^{er} avril au gymnase Petite-Fontaine pour les classes de CE2.

Football :

5 séances d'apprentissage par classe et une rencontre finale le 6 juin pour les CM2



Jeux Olympiques :

CP - 16 mai de 9h à 11h, CE1 - 23 mai de 9h à 11h, Rencontre Maternelle Jean Moulin - 24 juin, Collège (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) - 30 avril, Rencontre CM2/6^{ème} : jeudi 12 juin

Run and Bike :

CM1 - lundi 05 mai

Corrida pédestre :

Du CP au CM2 - mardi 03 juin à partir de 9h

Opération Basket:

Pour les classes de CM1, le jeudi 24 avril au gymanse petite fontaine.
en partenariat avec Batigère



La course ELA



Le vendredi 18 octobre, les élèves de l'école Jules Ferry ont pris part à un événement enrichissant et solidaire. Après avoir fait une dictée du texte «Les Deux Mondes», lue par Monsieur le Maire, ils se sont rendus au stade municipal d'Uckange pour participer à une série d'activités sportives.

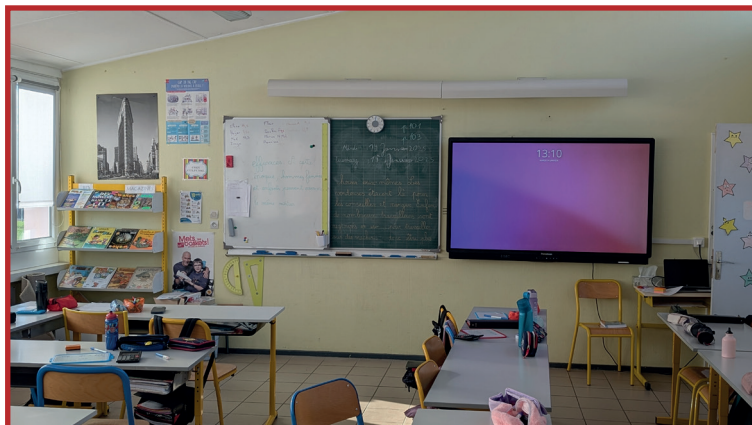
Cet événement, organisé au profit de l'association ELA, avait pour objectif de soutenir les enfants atteints de leucodystrophies. En plus de la collecte de fonds, cette course a permis de sensibiliser les élèves aux valeurs de solidarité, de respect et à la prise en compte du handicap.

L'ensemble des écoles primaires équipées d'Écrans Numériques Interactifs (ENI)

La commune d'Uckange a terminé la modernisation de ses moyens pédagogiques avec l'installation d'Écrans Numériques Interactifs (ENI), poursuivant ainsi les investissements réalisés au sein des écoles primaires de la commune.

Ces Écrans Numériques interactifs améliorent la qualité d'enseignement et sont une véritable alternative aux outils d'éducation traditionnel.

Les ENI proposent une avancée technologique importante dans le milieu éducatif. Ils permettent d'avoir une approche différente de l'enseignement et d'améliorer la participation des enfants en classe.



Passage de la flamme olympique Inter école



Lors du passage de la flamme dans notre région, les écoles élémentaires de la commune ont organisé un « relais de la flamme olympique ». La flamme confectionnée s'est transmise, d'école en école où elle fut accueillie et ovationnée par ses futurs porteurs. C'est à l'école Verlaine que la flamme a terminé son périple dans notre commune. Elle a ensuite été transmise aux écoles de Richemont.

Opération Petits déjeuners à l'école

Depuis 2021, Les écoles maternelles et les classes de CM2 d'Uckange bénéficient chaque semaine, jusqu'à la fin de l'année scolaire, d'un petit-déjeuner à l'école. Ce moment convivial est possible grâce à la livraison de produits locaux en provenance de la ferme de L'Ayotte, située à Ay-sur-Moselle. Les élèves peuvent ainsi déguster du pain, du beurre, de la confiture, du miel, des yaourts, du fromage, des fruits de saison, ainsi que du jus de pomme, entre autres.



En parallèle, des actions de sensibilisation sont menées auprès des enfants et de leurs familles, afin de les informer sur l'importance du petit-déjeuner, d'encourager une alimentation équilibrée et de promouvoir des pratiques de développement durable.

AP Kids : le sport santé pour les jeunes !

AP'Adapt, une association d'activité physique adaptée, propose un programme complet pour améliorer la condition physique des familles. Il se compose de 3 bilans (initial, intermédiaire et final) pour suivre les progrès des participants.

Les séances se déroulent les mercredis après-midi en petits groupes, avec des jeux ludiques pour les enfants, et la possibilité pour les parents de participer. Des séances d'éducation à la santé sont aussi proposées, portant sur l'activité physique et l'alimentation saine.

Encadré par une équipe diplômée en STAPS-APA, AP'Adapt offre un suivi personnalisé tout au long du parcours. Les séances se tiennent au Gymnase Jean Moulin à Uckange. Pour plus d'infos, contactez le 07.86.64.31.78.



Deux nouvelles associations de parents d'élèves

Uckange accueille deux nouvelles associations de parents d'élèves, renforçant ainsi l'engagement des familles au sein des établissements scolaires de la ville. Ces deux initiatives, respectivement nommées Association des Parents d'Élèves Montaigne «les ptits bout d'Uckange» et Association des Parents d'Élèves Verlaine, ont déjà organisé bon nombre d'événements (brocantes, carnaval, fêtes de Noël et Halloween..) et d'autres projets sont à venir.

Vous êtes parent d'élèves et vous souhaitez contribuer à l'association, Contactez-les par mail :

- Verlaine : apeverlaine57270@gmail.com
- Montaigne : ape-Uckange@outlook.com



Bilan État-Civil 2024

Le service de l'état civil dévoile le bilan annuel dressant l'évolution démographique des derniers mois dans notre ville. De son côté, l'INSEE officialise une démographie positive avec désormais 7 016 habitants dans la commune.

Naissances

En 2024, le service de l'état civil a enregistré la venue au monde de 86 bébés.

Décès

Au cours des 12 derniers mois, 50 décès ont été enregistrés.

Mariages/Pacs

Une légère hausse cette année avec 24 couples officialisant leur mariage en mairie.
Les partenariats civils (PACS) sont au nombre de 11 cette année..

En zone bleue, adoptez le disque !

EN ZONE BLEUE, ADOPTEZ LE DISQUE !

Le disque bleu est obligatoire du lundi au samedi (8h00-18h00), hors jours fériés, pour un stationnement gratuit limité à 30 min ou 4h

Des disques bleus sont à votre disposition **en mairie**

35€ amende en cas d'infraction constatée
N'oubliez pas d'apposer votre disque de stationnement

Des questions sur le stationnement à Uckange ?
Flashez ce QR-Code pour plus d'informations :

Le saviez-vous ?

- ◇ À Uckange, le parking de 200 places gratuites de la gare est géré par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.
- ◇ La Ville dispose d'un parking de 100 places aux abords du jardin des Traces, sur abonnement (35€/mois.). Pour connaître les modalités d'inscription, envoyez votre demande à l'adresse mail : parking@uckange.fr
- ◇ Il existe des places bleues de stationnement limitées à 30 min et d'autres à 4h du lundi au samedi de 8h à 18h. Des disques bleus sont disponibles en mairie.
- ◇ Afin de renforcer l'équipe de la Police Municipale, la Ville a recruté une nouvelle ASVP qui s'occupera de toutes les verbalisations.

Flashez Ici ou rdv sur notre site internet www.mairie-uckange.fr - rubrique mes démarches - vignettes de stationnement

Nous avons sollicité, en temps et en heure, les représentants de l'opposition afin de leur offrir l'opportunité de rédiger un éditorial. Malgré notre invitation, l'opposition n'a pas souhaité contribuer à cette édition.

Jardin des Traces

10 et 11 mai - *Fête des plantes*

6 juillet - *Journée guinguette*

13 juillet - *Feu d'artifice*

13 et 14 septembre - *Fête des plantes*

19 octobre - *Halloween*

Diapason

5 octobre - Anton ROMAN chante Florent PAGNY

09 novembre - *Salon de l'artisanat*